



HÔTEL DE VILLE
aramon

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE MARDI 7 AVRIL 2026

A 19 H 00

HÔTEL DE VILLE

1. CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET ELECTIONS DES MEMBRES
2. ORGANISMES EXTERIEURS – REPRESENTATION MUNICIPALE
3. CLECT – REPRESENTATION MUNICIPALE - MODIFICATION
4. FIXATION NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
5. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
6. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
7. DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CGCT
8. FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS MUNICIPAUX
9. MAJORATION DES INDEMNITES DES ELUS
10. ABSENCE ET CREDITS D'HEURE DES ELUS
11. FORMATION DES ELUS
12. VEHICULE DE SERVICE POUR MME LE MAIRE
13. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DU DISPOSITIF VIDEOPROTECTION
14. ARRETE PREFECTORAL INSTITUANT DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL
15. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026